

Annonce légale

PUBLICATION 25/01/2023 SUPPORT wwww.tpbm-presse.com RÉFÉRENCE N23088064



Suivant acte reçu le 24/01/2023 par Me BREYSSE-GUIBOUT Caroline, 112 avenue de Lattre de Tassigny 13300 Salon-de-Provence, M. MAESTRONI André Louis Barthélémy, de nationalité française, né le 07/06/1962 à Marseille, et Mme MAESTRONI Catherine, de nationalité française, née GENTILE le 04/05/1961 à Aubagne, son épouse, demeurant ensemble à 44 traverse Collet Redon 13013 Marseille. Mariés à Marseille le 17/10/1992 sous le régime de la communauté universelle aux termes du contrat de mariage reçu le 17/09/1992 par Me Jean Jacques MARTIN, notaire à Marseille, ont expressément déclaré adopter le régime de communauté des biens réduite aux acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me BREYSSE-GUIBOUT Caroline.



Lien de publication

www.tpbm-presse.com/annonce-legale-1e7dc2e36e153a47b0288f056b27337c063b9e3b.html